

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

 Maladie Dentaire Optique Autres**Cadre réservé à l'adhérent(e)**Matricole : *1503*

Société :

 Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin**MUPRAS
RECEPTION**

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : *J. ABDRI* Age :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/08/2012	Chirurgie	1	1500 €	Dr Jean APTEOT Téléphone : 06 75 01 74 50 Fax : 04 90 46 13 50 E-mail : apteot@wanadoo.fr

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
 Gouppement Radiologique Roche 31, Avenue Roche 75008 PARIS	20/07/20	30€	

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d'exploration.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	21433552 00000000		Coefficient des travaux
	D 00000000	00000000		
	35533411	11433553		
	B			
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

P19-002706)

| Dr. Odette GEORGES

(1)



MEDIPATH

Médecins pathologistes
indépendants

PARIS

M. JABRI Mohammed

Né le 30/12/1944 (JABRI)

Examen N° **20PR05287**

Prélevé le 18/03/2020

Reçu le 19/03/2020

Prescrit par le **Dr ALBERT SEBASTIEN**

Double à : CLINIQUE HARTMANN

Docteur ALBERT SEBASTIEN

CLINIQUE HARTMANN

SERVICE ORL

26 BOULEVARD VICTOR HUGO

92200 NEUILLY SUR SEINE

V. réf : 32000933

**LARYNGECTOMIE PARTIELLE FRONTALE ANTERIEURE DROITE - RECOUPE PARTIE
ANTERIEURE DE LA BANDE VENTRICULAIRE GAUCHE - RECOUPE PARTIE ANTERIEURE DE
LA CORDE VOCALE GAUCHE - RECOUPE SOUS GLOTTIQUE - RECOUPE PARTIE ANTERIEURE
DE LA CORDE VOCALE DROITE - RECOUPE -ANTERIEURE DE LA BANDE VENTRICULAIRE
DROITE - GANGLIONS PRE-LARYNGES**

1 – LARYNGECTOMIE PARTIELLE FRONTALE ANTERIEURE :

La pièce opératoire communiquée, orientée par un fil long en haut au niveau du pied de l'insertion de l'épiglotte, deux fils courts au niveau de la corde vocale droite, mesure 23 x 15 m.

Le cartilage thyroïdien est communiqué en monobloc (1photo)

Il existe macroscopiquement, une formation ulcérée de 0.8 cm de grand axe, infiltrante, s'adossant en avant au cartilage thyroïde.

A l'examen histologique, on reconnaît un carcinome épidermoïde de degré et de différenciation variable, peu à moyennement différencié, représenté par des éléments cellulaires basophiles de petite taille, aux noyaux irréguliers, hyperchromes. Les boyaux tumoraux, volontiers mitotiques, sont centrés par des éléments dyskératinocytaires et par quelques globes cornés en surface.

L'ensemble s'anastomose au sein d'un stroma myxoïde ou fibro-hyalin modérément inflammatoire comportant des territoires de nécrose ponctuée. Il n'a pas été reconnu d'embole.

La tumeur ulcérée en surface, polycyclique est assez bien limitée en profondeur. Elle est polycyclique. Elle colonise l'épaisseur de la corde vocale jusqu'au muscle vocal.

En amont, on observe un envahissement des glandes du ventricule et un adossement au tissu cartilagineux thyroïde sans l'envahir.

La bande ventriculaire est colonisée au niveau du chorion profond .

La tumeur mesure histologiquement 12 mm de large x 8 mm de haut et 7 mm d'épaisseur.

Elle arrive à 15 mm de la recoupe supérieure.

CHART PRSC / PROG Adicap : OHALE7T3

FCQX006 + GDQX008 + ZZQX069 + ZZQX127

Page : 1 / 3

| Aix - Marseille | Alès | Avignon | Avon - Fontainebleau | Cannes - Antibes - Grasse | Carcassonne | Carpentras | Draguignan |
| Fréjus - St Raphaël | Hyères | La Ciotat - Marseille | Montpellier | Nîmes | Paris | Perpignan | Toulon |

Suite de l'examen **20PR05287** concernant le patient **JABRI Mohammed**

Elle s'adosse à la recoupe inférieure et siège à 2 mm des marges latérales.

Le tissu cartilagineux a fait l'objet d'une légère décalcification. Il est inclus en totalité. Il n'a pas été mis en évidence d'infiltration tumorale.

2 – RECOUPES :

a) Partie antérieure de la bande ventriculaire gauche (flacon 2) :

Le prélèvement communiqué mesure 8 mm de grand axe.

Le revêtement respiratoire est bien différencié. Le chorion comporte de nombreux récessus glandulaires organoïdes. Les faisceaux musculaires en profondeur sont indemnes de toute infiltration tumorale.

b) Recoupe antérieure de la corde vocale gauche (flacon 3) :

Le prélèvement communiqué a porté jusqu'au niveau des plans musculaires.

En surface, des zones de remaniements fibro-inflammatoires et d'un oedème myxoïde sont observés.

Il n'a pas été reconnu de reliquat tumoral.

c) Recoupe sous-glottique (flacon 4) :

Le prélèvement communiqué mesure 6 mm de grand axe.

On observe en surface, un épithélium malpighien présentant des territoires de dysplasie variable , de carcinome in-situ et micro infiltrant sur les recoupes réalisées .

d) Recoupe partie antérieure de la corde vocale droite (flacon 5) :

Le prélèvement de 8 mm de grand axe, est recouvert en surface d'un épithélium malpighien d'épaisseur inégale. Le chorion est fibro-angiomeux. Les plans musculaires observés en profondeur sont d'architecture normale.

e) Recoupe antérieure de la bande ventriculaire droite :

Le prélèvement communiqué mesure 8 mm de long.

En surface, le revêtement respiratoire est abrasé. Le chorion est dissocié par un oedème hémorragique. Il est modérément inflammatoire, et englobe des récessus glandulaires organoïdes.

3 – GANGLIONS PRE-LARYNGES :

Le prélèvement communiqué de 8 mm de grand axe comporte deux formations ganglionnaires adossées de 4 mm chacune.



MEDIPATH

Médecins pathologues
indépendants

P19 - 0027061

| Dr. Odette GEORGES

(2)

Suite de l'examen **20PR05287** concernant le patient **JABRI Mohammed**
PARIS

Ces ganglions ne sont pas tumoraux.

CONCLUSION :

Carcinome épidermoïde de degré et de différenciation variables prédominant au niveau de la corde vocale droite, colonisant le ventricule et le chorion profond de la bande ventriculaire.

La tumeur mesure 12 x 8 x 7 mm.

Elle respecte en avant le cartilage thyroïde et siège à distance des marges hautes latérales.

Carcinome in situ et micro infiltrant au niveau de la recoupe communiquée à part de la région sous-glottique.

Absence de localisation tumorale au niveau des recoupes parvenues à part, intéressant la partie antérieure de la bande ventriculaire gauche, de la corde vocale gauche, de la corde vocale droite et de la bande ventriculaire droite.

Absence de métastase au niveau des deux ganglions pré-laryngés.

Etude immunohistochimique en cours .

Classification TNM : pT1 R1 N0 (0/2) .

Le 29/03/2020 14:39

Docteur Odette GEORGES

O. georges.

Conformément aux textes en vigueur vos échantillons tissulaires et/ou cellulaires seront conservés pour une période réglementée puis éliminés ou utilisés ou cédés, sauf opposition de votre part à manifester auprès de notre secrétariat médical, à des fins de Recherche Scientifique, Développement Technique ou Contrôle Qualité.

Page 3 / 3

| Aix - Marseille | Alès | Avignon | Avon - Fontainebleau | Cannes - Antibes - Grasse | Carcassonne | Carpentras | Draguignan |
| Fréjus - St Raphaël | Hyères | La Ciotat - Marseille | Montpellier | Nîmes | Paris | Perpignan | Toulon |

30 rue Saint Lazare 75009 PARIS

Tél. : 01 60 71 08 29 - Fax. : 01 64 22 18 00

Contact médecin : pa.secretariat@medipath.fr

www.medipath.fr

DIAGNOSTIC ET EXPERTISE DE PROXIMITÉ EN CANCÉROLOGIE

SELAS au capital de 423 808€ - SIREN : 422 809 574 - RCS : Fréjus D 422 809 574 - Code APE : 8622C

P19_0027061

(3)



CENTRE ORL MAILLOT
CHIRURGIE DU
COU ET DE LA FACE

Professeur Sébastien ALBERT

CHIRURGIEN ORL, DE LA FACE ET DU COU

CLINIQUE HARTMANN
26 Bd Victor Hugo, 92200 Neuilly-sur-Seine

N°RPPS : 10001570638
N°AM : 92 1 051736

CONVENTIONNÉ SECTEUR II

RÈGLEMENT DES HONORAIRES PAR CARTE BANCAIRE, CHÈQUE OU ESPÈCES

COMPTE RENDU OPÉRATOIRE

Date d'intervention : 18/03/2020
Monsieur JABRI Mohammed

Opérateur : Pr Sébastien ALBERT / Dr Jean ABITBOL

Anesthésiste : Dr Vanessa GUELLEC

TITRE

LARYNGECTOMIE PARTIELLE ANTÉRIEURE DE TYPE TÜCKER PAR CERVICOTOMIE

Rappel Clinique :

Patient de 75 ans présentant un carcinome épidermoïde du plan glottique situé au niveau de la commissure antérieure. Un bilan complet a été réalisé par scanner et TEP-scanner, la tumeur vient au contact du cartilage thyroïde mais sans l'atteindre. La tumeur est classée T1N0M0. Décision en RCP de traitement chirurgical par voie externe.

Intervention :

Sous anesthésie générale, intubation oro-trachéale par sonde de 6, patient installé en décubitus dorsal, billot sous les épaules.

Désinfection cutanée à la bétadine, mise en place des champs stériles.

Incision cervicale horizontale en regard du cartilage thyroïde.

Ouverture de la ligne blanche au niveau des muscles sous hyoïdien qui sont réclinés de chaque côté, permettant de dégager la partie antérieure et les 2 ailes thyroïdiennes. Incision antérieure du périosté externe et décollement du plan périostéal de chaque côté. Section du cartilage thyroïde de chaque côté jusqu'au niveau du périosté interne au moteur piezoélectrique.

Ouverture de l'endolarynx du côté gauche permettant de visualiser la tumeur au niveau de la commissure antérieure. Exérèse sous contrôle visuel en passant au large de la tumeur emportant ainsi l'espace sous glottique, les 1/3 antérieurs du plan glottique et des bandes ventriculaires et allant en haut au niveau du pied de l'épiglotte. L'exérèse passe macroscopiquement au large, néanmoins des recoupes sous réalisées : sous glottique, corde vocale droite et gauche, bande ventriculaire droite et gauche et sont adressées en anatomopathologie. Vérification soigneuse de l'hémostase.

Plastie des cordes vocales et bandes ventriculaires par du PDS 5/0 et réinsertion du pied de l'épiglotte au niveau de la loge HTE par du PDS 3/0. Fermeture antérieure non jointive des ailes thyroïdiennes.

Fermeture du plan périchondral par un surjet de PDS 5/0.

Fermeture de la ligne blanche par un surjet de Vicryl 3/0.

Mise en place d'un drain transverse ressortant à chaque extrémité de l'incision.

Fermeture sous cutanée par Vicryl 3/0 et cutanée par Ethilon 4/0

Pr Sébastien ALBERT / Dr Jean ABITBOL

Professeur Sébastien ALBERT
Chirurgie ORL de la Face et du Cou
Clinique HARTMANN
26 boulevard Victor Hugo
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél. 01 80 88 30 20
RPPS 10001570638



CENTRE ORL MAILLOT
CHIRURGIE DU
COU ET DE LA FACE



Centres Médico Chirurgicaux
Ambroise Paré, Pierre Cherest, Hartmann

P19 - 0027061

Professeur Sébastien ALBERT

CHIRURGIEN CERVICO-FACIAL, ORL

PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS

ANCIEN PRATICIEN HOSPITALIER DES HOPITAUX DE PARIS

CLINIQUE HARTMANN

26 Bd Victor Hugo, 92200 Neuilly-sur-Seine

Secrétariat : 0180883020

adresse sécurisée APICRYPT :

Sebastien.ALBERT@medical92.apicrypt.org

N°RPPS : 10001570638

N°AM : 92 1 051736

Le 23/03/2020

Monsieur JABRI Mohammed

Né le 30/12/1944

Ablation des fils cutanés en région cervicale à réaliser par une IDE à domicile.

A faire dans 5 jours le 28 mars.

Professeur ALBERT

Professeur Sébastien ALBERT
Chirurgie ORL de la Face et du Cou
Clinique HARTMANN
26 boulevard Victor Hugo
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél. 01 80 88 30 20
RPPS 10001570638

P19 - 0027061
4

Docteur Jean ABITBOL

Chevalier de la Légion d'Honneur

Ancien Interne - Ancien Chef de Clinique Assistant des Hôpitaux à la Faculté de Médecine de Paris
Oto-Rhino-Laryngologiste - Phoniatre - Chirurgie Cervico-Faciale
Professeur Adjoint ORL Drexel University College of Medicine of Pennsylvania Philadelphia-USA

Membre de la Société Française d'ORL et de Phoniatrice
Fellow of the Royal Society of Medicine (U.K.)

Corresponding Member of the American Academy of Otolaryngology - Head and Neck Surgery Foundation

Active membership of the American Laryngological Association

Active membership of the American Broncho-Esophagological Association

Scientific Advisory Board of the International Association of Phono-Surgery

Scientific Advisory Board of the International Society for Laser Surgery and Medicine

Board of Director et Scientific Advisory Board of the Voice Foundation

75 1 37640 1

1 Rue Largilliére-75016 PARIS-FRANCE

TÉL 33 1 46 47 91 89 FAX 33 1 45 27 72 30

Paris, le samedi 28 mars 2020

Monsieur JABRI Mohamed né le 30/12/1944

Les honoraires
comportant

Le Professeur Jean ABITBOL et le Professeur Sébastien ALBERT chirurgiens

sont de : 4500 € QUATRE MILLE CINQ EUROS

PAYE CE JOUR

Pr Jean Abitbol

